

Compte-rendu de la 1^{ère} rencontre de travail



CONSEIL DU SAINT-LAURENT
TCR SUD DE L'ESTUAIRE MOYEN

Tenue le mardi 23 septembre 2014, à 13 h 00
à la salle municipale de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie (5, route 287, à
Saint-Denis)

MEMBRES DU CONSEIL DU SAINT-LAURENT

Sont présent(e)s :

Siège # 1 : M. Richard Galibois, MRC de Montmagny
Siège # 2 : M. Michel Castonguay, MRC de L'Islet
Siège # 3 : M. Louis-Georges Simard, MRC de Kamouraska
Siège # 4 : M. Gaétan Gamache, MRC de Rivière-du-Loup
Siège # 6 : Mme Karine Malenfant, Conseil régional de l'environnement du territoire
Siège # 7 : M. François Gagnon, OBV de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup
Siège # 8 : M. François Lajoie, OBV de la Côte-du-Sud
Siège # 9 : M. Jean Saint-Pierre, Tourisme secteur ouest
Siège # 10 : M. Pierre Laplante, Tourisme secteur est
Siège # 11 : Mme Denise Côté, Patrimoine et culture (substitut de Mme Dominique Lalande)
Siège # 12 : M. Alain Franck, Patrimoine et culture
Siège # 13 : Mme Chantale Dubé, Agriculture
Siège # 15 : M. Doris Labrie, Milieu des affaires d'économie sociale secteur ouest
Siège # 17 : Mme Dominique Gaudreau, Milieu des affaires et d'économie sociale
Siège # 18 : M. William Grenier, Environnement
Siège # 19 : Mme Marilyn Labrecque, Environnement (substitut de M. Jocelyn Landry)
Siège # 20 : M. Francis Turcotte, Éducation, recherche et Développement
Siège # 22 : M. Simon Lord, Usagers
Siège # 23 : M. Bruno Ouellet, Usagers
Siège # 24 : Mme Lucie Lacasse, Citoyens riverains

Sont absent(e)s :

Siège # 5 : Représentant à déterminer, Premières Nations
Siège # 14 : M. Frédéric Poulin, Agriculture
Siège # 16 : Mme Pascale Dumont-Bédard, Milieu des affaires d'économie sociale secteur Est
Siège # 21 : M. Dominique Lachance, Usagers

ÉQUIPE DE COORDINATION

Sont présentes :

Mmes Esther Blier, coordonnatrice du territoire des MRC Kamouraska- Rivière-du-Loup
Véronique Nolet, coordonnatrice du territoire des MRC Montmagny-L'Islet

1. Mot de bienvenue

Mesdames Blier et Nolet souhaitent la bienvenue aux participants et se disent heureuses de l'excellent taux de participation. Elles se présentent à tour de rôle et mentionnent qu'elles assumeront respectivement le secrétariat et l'animation de la rencontre. Elles soulignent qu'à l'avenir, si les membres du Conseil du Saint-Laurent le souhaitent, l'animation pourra être assumée à tour de rôle entre eux.

2. Lecture de l'ordre du jour

Madame Nolet procède à la lecture de l'ordre du jour qui convient à tous. Aucun point n'est ajouté à ceux déjà présents aux affaires nouvelles.

3. Rapport de l'équipe de coordination depuis le 15 mai dernier

Madame Nolet commente une présentation PowerPoint diffusée sur grand écran afin de mettre en contexte la rencontre. Elle fait le résumé de l'historique de la mise en place des Tables de concertation régionales (TCR) au Québec et plus précisément de la TCR du Sud de l'Estuaire moyen, appelée le Conseil du Saint-Laurent, de son mandat et objectifs ainsi que des étapes parcourues depuis son inauguration officielle en mai dernier.

4. Tour de table de présentation de chacun des participants et de leurs intérêts à siéger sur le Conseil du Saint-Laurent

Chacun des participants se présente et exprime les motivations qui les ont stimulées à siéger sur le Conseil du Saint-Laurent. Le point 7 de l'ordre du jour, dédié à la présentation des préoccupations des membres, est réglé simultanément. Il a déjà été possible de sentir que certaines des préoccupations exprimées touchaient plusieurs membres. Une belle synergie était présente et un enthousiasme global à travailler sur les préoccupations a été pressenti. Voici les grands points soulevés lors de cet échange productif :

- La problématique d'envasement récurrent majeur connu par les marinas du territoire a été soulevée par quelques participants, incluant l'incapacité des clubs nautiques à y faire face. Elle met en péril les activités nautiques à partir de la rive sud de l'estuaire, autant de plaisance que commerciales. Il a été mentionné l'importance de mettre en place une affiliation des marinas afin de trouver des solutions d'ensemble et de mettre les ressources de chacune en commun.
- L'érosion des berges a aussi été soulignée à plusieurs reprises comme une problématique majeure de notre territoire. La nécessité de mettre en place une gestion collective et non personnelle de cette problématique a été soulevée, entraînant systématiquement l'importance de l'implantation d'un système de communication efficace avec les citoyens.
- Les plantes envahissantes préoccupent aussi plusieurs membres du Conseil.

- L'amélioration des accès publics au Saint-Laurent est régulièrement revenue dans les discussions, notamment pour la mise en valeur touristique du Saint-Laurent, mais aussi pour augmenter le sentiment d'appartenance des citoyens face à lui. L'importance de la réalisation du projet touristique du parc maritime de la Pointe de Rivière-du-Loup a notamment été soulevée en ce sens. Il serait important de développer des circuits touristiques intégrés à l'ensemble de la région plutôt que de réaliser des projets locaux de mise en valeur non-intégrés. La mise en valeur touristique hivernale du Saint-Laurent serait aussi à développer (ex : pêche blanche, beauté des paysages hivernaux, etc.) ainsi que celle des îles, une grande particularité du paysage de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent.
- L'importance de mieux faire connaître le Saint-Laurent, notamment par le biais de l'interprétation, est ressortie. Il faut développer la mise en valeur de notre patrimoine maritime à l'échelle de notre territoire. Notre origine vient du fleuve, il faut le valoriser.
- Il faudra penser un plan de gestion global des aboiteaux, très présents sur le territoire de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent.
- Certains s'inquiètent avec la protection des mammifères marins sur la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent et plus particulièrement pour ce qui est du béluga. De nombreuses carcasses de jeunes bélugas ont été retrouvées dans les dernières années et le projet du port pétrolier à Cacouna menacerait son habitat essentiel. Aussi, la conservation de l'éperlan arc-en-ciel a également été soulevée ainsi que le déclin majeur de certaines espèces de poissons telles que l'anguille. La pêche à l'anguille est un patrimoine à conserver. Il faut aussi s'occuper de nos oiseaux. Il y a d'importantes activités de colonisation sur notre territoire (ex. : petits pingouins et eiders à duvet) à préserver. Globalement, il sera important de mieux connaître l'occurrence des espèces en péril de notre territoire et de mettre en place des actions concrètes pour les protéger.
- Un défi soulevé a été notamment de concilier de grands enjeux économiques avec la préservation de l'environnement côtier et marin. Le projet de port pétrolier à Cacouna est cité en exemple en ce sens. Il est ici précisé que le Conseil du Saint-Laurent ne prendra pas de position politique sur ce type de dossiers, mais travaillera effectivement en développement durable de la zone côtière. La question de la circulation des grands pétroliers en inquiète aussi certains, notamment relativement à notre capacité d'action largement insuffisante face à un éventuel déversement.
- Un des représentants a parlé aussi de la pollution du Saint-Laurent de différentes provenances (rejet de déchets solides, épandage des agriculteurs, rejet d'eaux usées, etc.).
- La préservation de nos milieux naturels est primordiale, notamment celle des marais et des Zones importantes pour la conservation des oiseaux. Mieux les faire connaître doit faire partie de la démarche.

- Certains voient le Conseil du Saint-Laurent comme une magnifique plateforme d'échange pour décupler nos capacités d'action et d'intervention individuelles en mettant à profit la grande diversité d'expertise de ses membres et, surtout, éviter des dédoublements d'efforts. Ce sera important de développer le maillage de travail entre les OBV et la TCR pour bien délimiter les rôles de chacun et définir une belle synergie de travail. Par le biais de la concertation, il faut se doter d'une vision globale d'intervention.
- Les lacunes dans les connaissances de notre milieu côtier sont un frein majeur à sa gestion efficace. Il faut rassembler les données connues afin de cibler les réels manques en termes de données à collecter. Le Cégep de La Pocatière peut jouer un rôle majeur dans la collecte de données, majoritairement par le biais de son programme de Bioécologie.
- L'équilibre entre la mise en valeur, la protection et l'exploitation du Saint-Laurent devra toujours être au sein des prises de décision du Conseil du Saint-Laurent. La gestion des conflits d'usages à certains endroits névralgiques devra aussi être discutée.
- Finalement, la question complexe de l'adaptation aux changements climatiques devra aussi faire partie prenante des différentes prises de décision.

5. Présentation et discussion sur les règles de fonctionnement proposées

Madame Nolet présente les règles de fonctionnement proposées comme base de discussion aux membres du Conseil du Saint-Laurent. Elles ont été élaborées par les membres du comité aviseur formé provisoirement dans l'objectif de définir les bases de la mise en place du Conseil du Saint-Laurent. Quelques demandes de modifications sont faites, notamment de prévoir un calendrier de rencontres annuel. Une nouvelle version des règles de fonctionnement sera préparée par madame Blier puis retournée à tous les membres. Il est rappelé que ces règles de fonctionnement sont évolutives et pourront être adaptées selon les désirs des membres du Conseil du Saint-Laurent.

6. Présentation et discussion sur un plan d'action global pour la première année de travail et sur la façon dont les membres désirent travailler

Madame Blier présente un document résumant le plan d'action de l'année financière 2014-2015. Il convient à tous. Les membres du Conseil du Saint-Laurent désirent travailler parallèlement tout de suite sur le portrait du territoire et la gestion des problématiques jugées comme étant prioritaires. Le travail de priorisation des préoccupations devra être fait dès la prochaine rencontre du Conseil. Un sondage sera envoyé avant cette rencontre à cet effet. Les résultats de ce dernier serviront de base de travail pour la prochaine rencontre (voir exemple du travail fait par la TCR du Lac St-Pierre en ce sens). Lors de l'élaboration des comités de travail, les membres veulent travailler par thématiques ou préoccupations et non de manière territoriale, pour éviter le travail en silo. La méthodologie de travail pourra être mieux définie une fois que les préoccupations sur lesquelles travailler auront été déterminées. Aussi, pour alimenter leur travail de rédaction du portrait du territoire, mesdames Blier et Nolet demandent aux membres de les inviter à participer aux rencontres locales afin qu'elles puissent mieux connaître leur territoire et sa dynamique. L'idée de créer un Intranet où les

membres du Conseil du Saint-Laurent pourront mettre en commun divers documents de références à être utilisés par les coordonnatrices pour la rédaction du portrait du territoire. Tous trouvent cette idée très pertinente. Madame Nolet s'occupe de mettre en place un tel outil. Un premier forum annuel regroupant tous les acteurs de l'eau du territoire pourra être réalisé dès la fin du printemps 2015.

7. Tour de table sur les grandes préoccupations par rapport à la gestion intégrée du sud de l'estuaire moyen de chaque participant (par rapport à leurs secteurs d'activité)

Ce point a été traité au point 4 de l'ordre du jour de la rencontre.

8. Préparation pour la prochaine rencontre

Madame Blier présente une proposition d'ordre du jour pour la prochaine rencontre. Elle convient à tous. La table des matières du portrait du territoire leur sera envoyée à l'avance.

9. Affaires nouvelles

9.1 Prochain Forum Saint-Laurent

Le Forum Saint-Laurent est un événement annuel, organisé par les gouvernements du Canada et du Québec. Il constitue un lieu de concertation rassemblant les différents acteurs concernés par la gestion des ressources et des usages du Saint-Laurent. Il vise à définir des orientations communes afin de traiter de problématiques concernant le Saint-Laurent et à susciter l'engagement en vue d'une prise en charge cohérente des problématiques traitées par les acteurs. Le prochain Forum Saint-Laurent aura lieu les 29 et 30 octobre prochains à Québec. Il portera sur le thème des changements climatiques. Mesdames Blier et Nolet y assisteront. Certains membres du Conseil du Saint-Laurent disent ne pas avoir été invités à participer au forum. Ils soulignent qu'il serait primordial que les membres des TCR formées soient invités à y assister. Ce serait de belles occasions pour que les différentes TCR puissent échanger et intégrer leurs actions conjointes. Il est décidé que le Conseil du Saint-Laurent adresse une lettre de demande officielle en ce sens au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Madame Blier s'occupera de rédiger la lettre qui pourra être signée et expédiée par madame Françoise Bruaux, directrice du comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, l'organisme mandaté pour coordonner le Conseil du Saint-Laurent.

9.2 Stratégie maritime

Le Secrétariat à l'implantation de la nouvelle Stratégie maritime du gouvernement du Québec a approché le comité ZIPSE afin d'obtenir l'opinion du Conseil du Saint-Laurent sur celle-ci. Il est convenu d'inviter le Secrétariat à venir présenter la Stratégie lors du forum annuel. Il est également proposé qu'il y ait aussi une présentation de la Stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent lors de cet événement. La prochaine rencontre de travail du Conseil du Saint-Laurent sera trop chargée pour permettre ces présentations. Les membres pourront alors exprimer leurs opinions.

9.3 Image identitaire

Madame Nolet explique que d'autres TCR ont exprimé un désir de reprendre l'image identitaire développée par le Conseil du Saint-Laurent. Tous se disent à l'aise avec cette démarche et la voient même d'un bon œil, puisqu'elle s'inscrit dans une démarche de gestion intégrée. Le logo pourrait demeurer exactement le même et seul le nom de la TCR pourrait être modifié. Un suivi sera fait en ce sens auprès des autres TCR créées et du MDDELCC.

9.4 Émission d'un communiqué de presse

Madame Nolet soulève l'idée qu'un premier communiqué de presse soit diffusé afin d'annoncer la création officielle du Conseil du Saint-Laurent, de présenter ses membres et de dire qu'une première rencontre a eu lieu. Tous sont en accord avec cette démarche et soulignent du même coup l'importance de faire mieux connaître notre table de concertation et ses actions. Un premier bulletin de liaison devra également être produit et diffusé rapidement.

10. Date de la prochaine rencontre

Il est convenu de tenir la prochaine rencontre de travail vers la fin du mois de novembre ou le début du mois de décembre. Les membres expriment une préférence à tenir les rencontres les lundis ou les mardis. Elle aura lieu à l'hôtel Universel de Rivière-du-Loup. Un sondage Doodle devra être envoyé à tous rapidement afin d'arrêter la date. Par la suite, un calendrier de rencontres annuel sera déterminé.

Fin de la rencontre : 16h05

Rédaction du compte-rendu : Esther Blier